

acte de la lutte. La défense fut digne du peuple comtois. Comme à Dôle, en 1636, ce furent des moines qui dirigèrent l'artillerie, et les femmes se dévouèrent, pour aller porter des vivres aux remparts, ou soigner les blessés dans les ambulances. Investi le 25 février 1674, Besançon capitula le 15 mai. Gray s'était déjà rendu le 6 mars ; Dôle se rendit le 6 juin.

Pour juger avec équité ces dernières guerres, il ne faut pas oublier que la Franche-Comté était épuisée par quarante années de lutte, et qu'elle avait perdu, d'après certains auteurs, les neuf dixièmes de ses habitants ¹. La population née pendant cette période néfaste, de parents malingres et épuisés par la maladie, les fatigues et la faim, présentait toutes les marques de l'abâtardissement. La Franche-Comté ne fut donc conquise qu'après avoir été presque détruite. Le gouvernement français fut obligé de faire venir des colons pour cultiver les terres en friches ; et bientôt, sur soixante mille familles, plus de la moitié furent étrangères ².

C'était le peuple qui avait résisté le dernier : ce fut aussi lui qui, contre l'annexion, protesta le dernier. On a dit que les Comtois se faisaient enterrer la face contre terre pour ne pas voir resplendir le soleil de Louis XIV. Les soldats qui traversaient les forêts tombèrent plusieurs fois dans des embuscades et furent massacrés par les paysans qu'on appelait alors les *croquants*. Louis XIV, pour faire un exemple, donna l'ordre de pendre à Besançon un certain nombre de villageois. Les croquants condamnés voulurent, avant de mourir, boire à la santé du roi d'Espagne. Les femmes, qui avaient, dans toutes les luttes, montré un admirable courage, protestèrent aussi à leur manière. Lorsqu'arrivait la fête de Saint-Louis, au lieu de la chômer et de la célébrer, elles affectaient de travailler sur le pas de leurs portes.

Lorsque l'on considère la durée des divers gouvernements qu'a eus la Franche-Comté, ce qui frappe le plus, c'est le peu de temps pendant lequel cette province a été réunie à la France ². Le sera-t-elle longtemps encore : on ne peut que l'ignorer.

¹ II, 330.

² M. de Piépape nous apprend, mais seulement incidemment, que la Franche-Comté avait 500.000 habitants lors de la conquête de Louis XIV (II, 448), ce qui ne s'accorde guère avec ce qu'il dit précédemment (II, 330), sur la réduction de la population.